



Rencontre des acteurs fédératifs

Message du président Christian Krieger

25 janvier 2025 – Le Lazaret, Sète

Mesdames et Messieurs,

Chers délégués à l'Assemblée générale de la Fédération protestante de France,

Chers acteurs et actrices du protestantisme fédératif,

Chers invités, en particulier :

Cher pasteur Erwan Cloarec, président du Conseil National des Évangéliques de France,

Cher pasteur Yann Antoine, président des Assemblées de Dieu,

Chers amis qui avez accepté de contribuer à cette rencontre,

Chères sœurs et chers frères,

C'est avec une profonde émotion et une immense gratitude que je vous accueille aujourd'hui au Lazaret de Sète, un lieu chargé d'histoire et de mémoire, pour une rencontre fédérative exceptionnelle et au format inédit dans l'histoire de notre Fédération protestante de France.

Je souhaite adresser un salut tout particulier aux nombreux participants qui nous suivent à distance et les remercier de l'intérêt qu'ils portent à notre rencontre. Mes salutations fraternelles en Christ vous rejoignent toutes et tous, ainsi celles et ceux ici présents, et celles et ceux qui nous suivent à distance.

Avec ce message, je souhaite jeter les bases du moment de communion et de réflexion collective que la Fédération protestante de France vous propose autour des enjeux qui nous rassemblent aujourd'hui. Ce moment est d'autant plus précieux qu'il offre l'occasion de célébrer et de conforter le lien fédératif qui unit nos diverses Églises et nos institutions, tout en nous projetant vers l'avenir avec confiance et espérance.

Richesse et diversité des engagements du protestantisme fédératif

L'année 2023 a été marquée par un exercice collectif, celui de travailler ensemble sur les orientations stratégiques de notre Fédération. Cet exercice a mis en lumière l'immense diversité et la richesse des missions que nous portons ensemble. Nous sommes plus de 1 000

acteurs et actrices du protestantisme fédératif, engagés dans des missions très variées, mais toutes au service d'un même objectif : témoigner et servir au nom de l'Évangile.

Permettez-moi de saluer tout particulièrement :

- Les **600 aumôniers** engagés dans les hôpitaux, les prisons, les armées, les aéroports, qui offrent une présence pastorale et un accompagnement spirituel à celles et ceux qui sont empêchés d'accéder à leur lieu de culte.
- Les membres des **15 pôles régionaux, près de 180 personnes**, qui tissent le lien fédératif sur tout le territoire, permettant de renforcer le témoignage commun du protestantisme en France.
- Les **60 référents départementaux** qui, auprès des préfetures, assurent un rôle d'interlocuteur pour toutes les expressions du protestantisme sur un territoire donné.
- Les **160 membres des commissions**, qui enrichissent nos réflexions, la pertinence de nos actions et contribuent à soutenir les différents services de la Fédération.
- Les **200 membres qui participent à la gouvernance de la Fédération protestante de France** : présidents, délégués, responsables d'Églises, d'associations, de communautés, d'œuvres ou de mouvements, qui membres de l'AG, du Conseil ou du Bureau définissent et portent les orientations de l'action fédérative dans la durée.
- Enfin, **l'équipe des permanents** de la rue de Clichy, dont je veux saluer ici le dévouement et le travail essentiel.

Toutes ces forces vives témoignent d'un protestantisme riche de sa diversité et pleinement inscrit dans un effort collectif pour relever les défis de notre temps. Ensemble, nous écrivons le récit singulier de ce protestantisme héritier de la Réforme et dont l'histoire a construit progressivement la si riche diversité que nous connaissons et incarnons. Que toutes celles et tous ceux qui font le choix de se tenir ensemble pour vivre leurs convictions, pour conforter le témoignage de la famille protestante, et pour servir les humains, trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude. Ensemble, nous portons la présence au monde des protestants de France en posant des actes de foi et d'espérance.

À toutes et tous, acteurs et actrices du protestantisme fédératif, pasteurs ou laïcs, permanents ou bénévoles, référents ou aumôniers, dans un esprit de profonde reconnaissance, la Fédération protestante de France veut offrir cette rencontre de Sète comme une marque de reconnaissance, comme un encouragement, comme un espace de rencontre et d'échange, afin de nous permettre de mieux nous connaître, de nous reconnaître, et de mieux prendre la mesure de l'ampleur de notre témoignage et de notre action collective. Que ces deux jours à Sète, pour chacune et chacun, soient bénis d'échanges féconds et de réflexions nourrissantes, du souffle de l'esprit qui gonfle nos voiles et nous porte.

Face à l'impermanence, la confiance

Nous vivons une époque marquée par une impermanence accélérée. Tout semble changer en permanence : les institutions, les mentalités, les identités... Le protestantisme n'échappe pas à cette réalité. Il change lui aussi. Et c'est pourquoi il nous faut sans cesse reprendre le temps de l'analyser, de le penser.

Pour ce faire, la Fédération protestante de France a commandé une enquête IFOP, 14 ans après la précédente, pour mieux appréhender les évolutions en cours. Cette enquête d'envergure met en lumière des réalités multiples et parfois contrastées. Elle révèle des mutations qui doivent être entendues, analysées et interprétées. Vous aurez l'occasion de travailler sur ces évolutions, d'exprimer les sentiments qui vous animent à la lecture de ces

chiffres, de partager vos espoirs et d'échanger à propos de vos craintes au regard de ces changements.

Le temps du changement, peut-être plus que tout autre moment, est un temps propice à poser la question de la confiance. Nous protestants, confessons volontiers le principe théologique du *sola fide*. Nous affirmons par là le salut par la grâce seule, et par le seul moyen de la foi. Or, parce que nous posons la question de la confiance dans le cadre de la théologie du salut, nous la vivons d'abord, et probablement principalement, cette confiance, à l'aune de la dimension existentielle, et donc en termes de spiritualité personnelle. Or, les mutations que nous traversons, et que vient mettre en exergue ce sondage, nous confrontent à une impermanence collective, celle de notre famille ecclésiale, de notre sensibilité spirituelle et théologique. Comment peut se jouer la question de la confiance dans ce cadre collectif, entre réformés et luthériens, entre baptistes, entre pentecôtistes, libristes, méthodistes, adventistes, salutistes ? Comment peut se jouer la question de la confiance au sein de la FPF, entre ceux qui se réjouissent ou se félicitent des évolutions et ceux qui s'en inquiètent, voire en craignent les conséquences ?

La confiance, pour surgir, pour être expérimentée, pour être éprouvée, pour être vécue, et finalement pour en vivre, a besoin d'une parole qui se fait promesse. C'est ce que nous enseigne la théologie biblique, notamment le cycle d'Abraham. C'est parce que l'appel qui lui a été adressé était adjoint d'une promesse, qu'en répondant à sa vocation, Abraham a pu éprouver la confiance et en vivre. Chemin faisant, y compris dans l'adversité, alors que la confiance se fait espérance, Abraham est devenu pour l'humanité une figure de foi. La figure d'Abraham nous enseigne précisément que la confiance étouffe dans les temples de la certitude, qu'elle ne trouve pas sa place dans le déterminisme que semble écrire un présent inéluctable, mais que précisément, la confiance déploie ses ailes dans les chemins d'incertitude. Nous aurons l'occasion cet après-midi de travailler cette thématique de la confiance, au bénéfice d'un éclairage croisé entre une théologienne, un philosophe et une responsable politique.

Quelle vision et quelle promesse incarne le projet fédératif

La promesse qui fonde notre confiance est assurément cette parole du Christ « je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin des temps ».

Toutefois, de promesse, il en a également été question dans l'un des chantiers menés par le Conseil de la FPF en 2024, celui qui visait à élaborer la plateforme de marque de la FPF afin de renforcer la visibilité et l'impact des actions de la Fédération, et en vue notamment de vous proposer aujourd'hui une nouvelle identité visuelle qui exprime l'élan de notre projet fédératif.

En 6 mois, accompagné par le service communication et l'agence Econovia, le Conseil a œuvré pour redéfinir la vision, les missions et la promesse de la FPF, que je suis heureux de partager aujourd'hui avec vous.

Je vous propose de procéder au dévoilement des éléments narratifs, et de vous montrer le nouveau logo de la Fédération protestante de France à la conclusion de mon propos.

Quelle vision pour la FPF ? Le Conseil l'a formulée comme suit : **Protestants, engagés au cœur de ce monde.**

- Protestants au pluriel pour renforcer l'idée d'une identité collective et évoquer la diversité du protestantisme.
- Une virgule, pour créer du rythme et mettre en exergue l'idée d'une 'marque protestante'.

- Engagés, pour traduire un dynamisme, une foi vivante, une spiritualité de l'engagement et faire écho à tous les acteurs fédératifs qui œuvrent pour le témoignage du protestantisme.
- Au cœur de ce monde, pour souligner que le protestantisme est en interaction avec le monde contemporain, qu'il le questionne et se laisse questionner par lui, ses défis, son actualité. Une expression qui englobe l'ensemble du vivant et la création qui occupe une place de choix au cœur du plaidoyer de la FPF.

Quelle mission pour la FPF ? Le Conseil a formulé la **mission** de la Fédération protestante de France en resynthétisant les orientations stratégiques avec les verbes : **rassembler, représenter, témoigner et servir**. Rassembler les expressions du protestantisme en France, représenter le protestantisme auprès des pouvoirs publics et des institutions de notre pays, témoigner et servir, en acte et en parole, de l'Évangile qui nous fait vivre.

Enfin, que promet la Fédération protestante de France, à ses membres, au protestantisme ? **Construire, porter et incarner la parole des protestants**. Le Conseil veut souligner par-là l'importance du travail de nos commissions, des services et de tous les acteurs fédératifs pour construire une parole commune, tâche parfois ardue, mais ô combien précieuse pour notre famille spirituelle. Une parole qu'il s'agit ensuite de porter, de diffuser et surtout d'incarner, de vivre pleinement.

Avant de vous dévoiler l'expression graphique de cette vision, de ces missions et de cette promesse, permettez-moi de faire état de deux faits marquants pour l'année 2024.

Faits marquants de 2024 qui méritent réflexion

En 2024, deux avancées majeures ont marqué notre cheminement :

Les référents départementaux du protestantisme

En 2024, la nomination de 60 référents départementaux (sur les 90 prévus d'ici juillet 2025) marque une évolution majeure de l'organisation de la Fédération protestante de France. Ces référents ont vocation à être pour les préfetures et plus largement pour les collectivités, dont notamment les mairies, une interface avec le protestantisme et un relais d'information. Ils ont vocation à être identifiés par les pouvoirs publics locaux, et à identifier toutes les expressions du protestantisme sur un territoire donné. Cette fonction est investie d'un rôle clé dans le renforcement des liens avec les préfetures, dotés depuis la loi du 24 août 2021 de compétence élargie en matière de culturalité. Il est important de souligner que la FPF ne leur confie aucun mandat de représentation. Seules les Églises locales, là où la confiance règne entre elles, et là où la coopération entre les pasteurs est un beau témoignage, peuvent donner aux référents un mandat de représentation. Avec la nomination de référents départementaux, la Fédération déploie un maillage sur le territoire de la métropole. Ce dernier aura encore besoin d'être complété, consolidé, formé et accompagné, notamment pour renforcer la cohésion avec les autres maillages existants (les pôles, les commissions locales de l'aumônerie hospitalière, les commissions régionales de l'aumônerie pénitentiaire). Nous y œuvrerons.

Représentation auprès des pouvoirs publics

Au premier semestre 2024, la Fédération protestante de France a été fortement mobilisée sur la question de l'accompagnement de la vie jusqu'à la fin, dans le cadre du projet de loi sur l'aide active à mourir. Durant le parcours du projet de loi, étape par étape, la FPF a produit un argumentaire et fait valoir ses propositions d'amendements, pour améliorer la loi, partout où cela nous semblait utile, nécessaire ou pertinent. Je tiens à remercier le président de la

commission Éthique et Société, particulièrement disponible et actif dans le cadre de ce plaidoyer. Nous avons eu la satisfaction de noter qu'une de nos propositions avait abouti sous la forme d'un amendement voté par l'Assemblée nationale, celui qui visait à reconnaître explicitement l'accompagnement spirituel comme partie intégrante de la prise en charge globale de la personne. La dissolution de l'Assemblée a suspendu le projet, et nous anticipons de nouvelles mobilisations à ce sujet. Il faudra aussi réfléchir aux 67 % de protestants qui, dans notre enquête, se disent favorables à une législation sur l'aide active à mourir.

Enfin, les défis autour de la laïcité et de la loi de 1905 demeurent pressants. C'est un sujet qui exige la plus grande vigilance. Dans un récent rapport à propos de l'association Secours catholique-Caritas France, la Cour des comptes, estimant traduire « l'esprit de la loi confortant le respect des principes de la République », appelle l'association à la vigilance sur l'usage de la bible dans l'accompagnement global (donc aussi spirituel) qu'elle peut prodiguer à ses usagers. Exiger l'abstention de toute activité religieuse, alors que le contrat d'engagement républicain interdit le seul prosélytisme abusif, est un glissement pernicieux. La Fédération, en lien avec la Fédération de l'Entraide protestante et la commission Droit et Liberté religieuse de la FPF, continuera à agir pour protéger les libertés religieuses et garantir un juste équilibre dans l'interprétation des lois républicaines. Elle agira dans son rôle de vigie de la République.

Projets pour 2025

Lutte contre les violences sexuelles et spirituelles

2025 marque une étape clé pour la Fédération protestante de France dans la lutte contre les violences sexuelles et spirituelles.

- Nous proposons à l'Assemblée générale d'adopter ce soir un référentiel de conduite à tenir en cas de plainte contre une personne investie d'une responsabilité ecclésiale.
- Le 6 mars prochain, la Fédération protestante de France lancera un numéro d'appel national dédié au protestantisme pour accueillir, conseiller et accompagner toute victime de violences sexuelles et spirituelles. Ce numéro est mis en place avec un tiers, l'association France victimes, afin de bénéficier à la fois de l'expertise de professionnels formés aux réalités ecclésiales, et d'un réseau territorial de lieux d'accueil pour mieux accueillir et accompagner les victimes.
- En partenariat avec l'Alliance biblique française, nous venons d'éditer un guide intitulé *Comprendre et lutter contre les violences en protestantisme*. Il sera lancé officiellement le 6 mars, mais vous est offert dès à présent dans le cadre de cette rencontre.
- La FPF continuera à proposer des formations pour sensibiliser les responsables aux violences sexuelles et spirituelles.
- Elle constituera un comité créant ainsi un lieu d'expertise afin d'accompagner les responsables d'Église confrontés à une situation de violence sexuelle ou d'abus spirituel.
- Enfin, la FPF cherchera à mener à bien l'élaboration d'une charte de déontologie ecclésiale et pastorale que nous espérons soumettre à délibération lors de l'AG 2026.
- Par ailleurs, la FPF signera durant le premier semestre une convention de collaboration avec la Miviludes afin de renforcer notre lutte contre les dérives sectaires. Cette convention nous permettra de joindre nos forces, nos expertises et nos compétences dans la lutte pour le respect des libertés fondamentales, y compris la liberté religieuse. Cette collaboration devient d'autant plus nécessaire qu'une loi votée le 12 mai 2024, crée en France le délit de sujétion psychologique et physique. Avec

l'existence d'un 'délit d'emprise', il nous incombe d'œuvrer pour que les pratiques pastorales et ecclésiales soient respectueuses des principes de la République.

Refonte des statuts et contributions

Même si la Fédération protestante de France n'est pas une Église, elle n'échappe pas au *semper reformanda*. En 2025, la FPF poursuivra le travail d'accompagnement de la refonte des contributions, celui de la refonte des statuts et du règlement intérieur. Elle proposera notamment les arbitrages pour la composition de l'AG et du Conseil en vue de leurs renouvellement lors de l'AG 2027. La perspective d'une fédération portée financièrement dans une même proportion par les Églises évangéliques et luthéro-réformées nécessitera, avec discernement, de redéfinir la composition de l'AG et du Conseil.

Construire une parole protestante pour 2027

Nous vivons dans une société fortement polarisée. Les sujets qui nous divisent sont nombreux. On le mesure tous les jours, en suivant le débat politique, ou les débats qui traversent notre société. Cette polarisation défie l'unité de notre société. Elle ruine ce lien, que Jean-Jacques Rousseau appelait le contrat social, qui permet de se saisir ensemble du bien commun et de l'intérêt général. Cette polarisation ébranle notre capacité à relever de grands défis auxquels nous sommes confrontés. Nous avons vécu des grands moments d'unité lors des JOP et lors de la réouverture de la cathédrale Notre-Dame, mais ces moments exceptionnels ont été des parenthèses. Le réflexe centrifuge demeure puissant et notre pays continue de faire montre d'une remarquable capacité à s'archipelliser. Je souhaite que la FPF, au nom de ce protestantisme qui sait se tenir ensemble, qui moult fois à fait montre d'une remarquable capacité de dialogue respectueux, engage un travail dans les 18 mois à venir pour analyser l'état de notre société afin de construire une parole protestante à adresser aux Français en vue des élections présidentielles de 2027. Les commissions avec leur expertise juridique, éthique, sociétale, de dialogue avec le judaïsme, avec les musulmans, seront un précieux concours à cette démarche qu'il nous appartiendra tout d'abord de formaliser.

Commémorer

Ensuite, 2025 nous offrira de multiples occasions pour faire mémoire, c'est-à-dire pour nourrir notre présent et notre avenir de la mémoire de notre histoire.

- À l'occasion des 170 ans de la création de l'aumônerie protestante aux armées, le protestantisme français sera à l'honneur dans le cadre d'une prise d'armes aux Invalides suivie d'une réception par le chef des armées à l'Élysée.
- 2025 n'est pas seulement le 120^{ème} anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, c'est également le 120^{ème} anniversaire de la création de la FPF. Nous proposerons un moment festif dans le cadre du colloque sur les Églises issues de la diversité prévu cet automne.
- En lisant Réforme, vous avez déjà noté le 150^{ème} anniversaire de la naissance d'Albert Schweitzer.
- Les Églises mennonites, que nous venons d'accueillir en probation au sein de la FPF, commémorent le 500^{ème} anniversaire du mouvement anabaptiste.
- Le 9 avril prochain marquera le 80^{ème} anniversaire de l'exécution de Bonhoeffer au camp de Flossenbourg.
- Nous aurions souhaité inaugurer l'exposition « Juifs et chrétiens plus proches que tu ne le penses » à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, ce lundi 27 janvier, finalement cette exposition sera inaugurée à Paris, dans la mairie du IX^{ème}, à l'occasion des 150 ans de la Grande synagogue de la Victoire.

Persévérer dans la fraternité

Persévérer dans la fraternité, ou plus précisément « Persévérez dans l'amour fraternel » (Hébreux 13.1). En choisissant ce verset, la Fédération protestante de France veut encourager à vivre ce lien essentiel à nos Églises et à notre Fédération, et tout autant nécessaire à nos relations avec les autres cultes et tous les concitoyens.

Vous le savez, la bible est plus que lucide sur la question de la fraternité. Dès les premiers récits de fraternité, elle nous présente des récits de « *frérocité* », des rendez-vous de fraternité manquée, des histoires de rivalité, de tromperies, de conflictualité, de ruptures, et, dès le 4^{ème} chapitre de la Genèse, de fratricide. La fraternité est mise à l'épreuve, depuis son origine, c'est ainsi.

J'aime beaucoup la pensée d'Emmanuel Levinas qui parlait du « *fait originel de la fraternité* ». Levinas voit dans la fraternité un lien préexistant qui unit les humains et qui les oblige. Nous ne choisissons pas la fraternité, elle nous est donnée. Notre défi réside dans notre capacité à en prendre conscience et à l'incarner dans nos actes. Un peu comme l'unité de l'Église, qui nous est donnée en Christ, et qu'il s'agit de reconnaître et d'incarner.

Avec ce verset, la FPF veut encourager ses membres à se reconnaître mutuellement sœurs et frères en Christ, et à œuvrer pour toujours mieux incarner cette fraternité dans un lien spirituel renforcé au sein du protestantisme, confortant ainsi notre lien fédératif.

*

J'en viens à conclure mon propos, et donc à vous présenter la nouvelle identité visuelle de la Fédération protestante de France.

Voici donc le nouveau logo, comme symbole de notre ancrage dans l'Évangile, comme confession de notre foi de l'action de Dieu, par son esprit, en nous et par nous, comme reconnaissance de notre référence à l'histoire des protestants de France, et comme affirmation de notre volonté de nous inscrire, par-delà notre diversité qui rayonne de toutes ses nuances, dans le témoignage et le service au cœur de ce monde.